

## ACTIVITE TRANSACTION

PRIX NET VENDEUR	% HONORAIRES TTC (sur prix net vendeur)	
de 0 € à 100 000 €	10 %	Montant minimum des honoraires quel que soit le montant de la transaction (net vendeur)
de 100 001 € à 150 000 €	9 %	
de 150 001 € à 200 000 €	8 %	
de 200 001 € à 300 000 €	7 %	
à partir de 300 001 €	6 %	
Immeubles	10 %	
Murs commerciaux et Terrains	10 %	

## ACTIVITE LOCATION

HONORAIRES DE LOCATION	
Locataire	Bailleur
11 € TTC / m <sup>2</sup> *	11 € TTC / m <sup>2</sup> *
plafonnés à un mois de loyer charges incluses	plafonnés à un mois de loyer charges incluses
* Se décomposant comme suit :	
1. Visite, constitution du dossier, rédaction de bail : 8 € TTC / m <sup>2</sup> <u>Honoraires dus à la signature de bail</u>	
2. Etat des lieux : 3 € TTC / m <sup>2</sup> <u>Honoraires dus à l'état des lieux</u>	

*Dans le cadre d'une transaction inter-cabinet, le barème des honoraires qui s'applique est celui de l'agence détentrice du Mandat.*